



FO France Télévisions a adressé un courrier le 24 mars 2020 au ministre de la culture et à la ministre des outre-mer, pour demander la suspension de la décision de fermer, le 9 août prochain, France Ô et France 4 sur la TNT.

Une requête à laquelle s'associent pleinement les syndicats de Polynésie la 1ère:
FO CSTPFO, SRCTA UNSA, CSA, CFTC, OTAHI

En ces temps de crise sanitaire, toutes les chaînes de FTV adaptent leurs programmes et montrent leur utilité pour le service public.

- France 4 tout comme France 5 proposent des cours scolaires tous niveaux depuis le 23 mars.
- France Ô maintient fortement le lien avec tout l'outre-mer sur le covid 19, les mesures de prévention prises. Un lien si précieux pour nos trois collectivités française du Pacifique si éloignées géographiquement de la métropole.

Sous les cocotiers, il y a aussi crise sanitaire et **France Ô** permet d'informer, de garder le lien avec tout l'outre-mer tout en proposant un programme varié de divertissements.

Pour nous, le plan de continuité de mission de service public du groupe FTV doit perdurer dans le temps.

Pas seulement durant cette crise sanitaire mais bien au-delà.

Car il y aura l'après-crise dont nous nous devons de rendre compte.

Une crise économique et sociale sans précédent. Le contre coup terrible du meurtrier covid-19.

Pas question pour nous qu'il y ait écran noir sur cette onde de choc inédite pour nos économies ultramarines basées essentiellement sur nos ressources touristiques.

Pas question pour nous de voir - sur des créneaux nationaux peu porteurs - amoindries l'ampleur de la catastrophe pour les outre-mer et les plans de sauvegarde et de relance qui seront mis en place !

Après ce gel forcé de nos 1ères industries, qui de mieux que France Ô pour nous donner et nous garantir toutes les informations sur ce qui sera entrepris pour sauver nos fragiles économies et systèmes sociaux **et ce, au jour le jour en détails et en profondeur.**

Nous ne voulons pas d'un isolement bis, d'un traumatisme bis.

Il est, à nos yeux, primordial de prolonger la "durée de vie" de France Ô.

Pour deux autres raisons: notre groupe classé comme OIV, opérateur d'importance vitale doit en priorité et dans l'urgence, gérer et garantir le plan de continuité de son activité tout en assurant la sécurité de tous ses collaborateurs.

De fait donc, le pacte de visibilité outre-mer ne peut être concrètement appliqué et son projet de portail numérique, se retrouve repoussé.

Rappelons également que même si ce projet de portail numérique outre-mer est innovant, il ne règle en rien la problématique de l'exclusion numérique, des inégalités d'accès à internet des populations de nos trois collectivités françaises du Pacifique: la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et la Polynésie Française.

Taravao le 30 mars 2020

